

Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique
Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
Band: 15 (1913)
Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Kapitel: Répertoire bibliographique des Sciences mathématiques.
Autor: Fehr, H.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

définitions ne peuvent pas être de perpétuelles créations, ou bien il leur manquera toujours la vie.

Dans tous les cas, je mets le plus subtil logicien au défi de créer la moindre théorie, y compris celles de ses nombres, sans faire appel aux postulats suivants :

1. *Postulat de l'espace.* — Il existe des corps naturels distincts (en particulier moi).

2. *Postulat de la conscience humaine.* — Il est possible à l'homme de prendre conscience des corps naturels, et de concevoir des abstractions correspondantes.

3. *Postulat du temps.* — Il est possible de considérer des objets (corps naturels ou concepts abstraits) dans un certain ordre de succession.

4. *Postulat du mouvement.* — Il est possible de modifier les situations relatives de plusieurs objets.

5. *Postulat du raisonnement.* — Il est possible de raisonner juste.

Ces postulats sont indispensables à la *moindre de nos pensées* ; et principalement à l'écriture.

Juin 1912.

Emile DUMONT (Bruxelles).

CHRONIQUE

Répertoire bibliographique des Sciences mathématiques.

A la suite du décès de son président, M. Henri Poincaré, la Commission du Répertoire s'est réunie le 18 décembre 1912 afin de procéder à l'élection d'un nouveau président et d'aviser aux mesures que peut nécessiter l'œuvre du Répertoire.

C'est M. H. d'OAGNE, professeur à l'Ecole polytechnique de Paris, qui a été désigné comme président. En prenant possession du fauteuil présidentiel, il est rappelé à la Commission que, à la suite du décès de M. Raffy, les fonctions de secrétaire avaient été confiées à M. GÉRARDIN (Nancy).

M. Gérardin a expliqué la situation de l'œuvre du Répertoire ; 20 séries de fiches sont actuellement étudiées, elles comprennent 2000 fiches et 18,523 titres. Plus de 20,000 titres de mémoires sont actuellement classés et prêts à être édités ; ils donneront lieu à

plus de 2000 fiches qui, espérons-le, pourront être publiées dans le plus bref délai possible.

On sait que la Commission a été créée à la suite du *Congrès international de Bibliographie des Sciences mathématiques*, qui s'est réuni à Paris, en juillet 1889, et qu'elle a décidé de publier les titres des travaux de mathématiques qui ont paru pendant le XIX^e siècle (année 1900 incluse). A partir de cette époque la bibliographie est faite à l'aide de la *Revue semestrielle des publications mathématiques* sous les auspices de la Société mathématique d'Amsterdam, et d'après la même classification. Il convient d'ajouter que bien que l'entreprise ait un caractère absolument international, les frais ont été couverts jusqu'ici grâce à la libéralité de l'Etat français et des libéralités particulières au nombre desquelles nous citerons la subvention du Prince Roland Bonaparte (3000 fr.) et celle de M. R. Bischoffsheim (2000 fr.).

Si la Commission a besoin d'un nouvel appel financier pour terminer rapidement son œuvre, nous sommes certains qu'un appel aux mathématiciens et aux sociétés scientifiques de l'étranger rencontrera le meilleur accueil. Il s'agit là d'une œuvre scientifique internationale en faveur de laquelle l'esprit de solidarité entre les savants ne saurait faire défaut.

H. FEHR.

Congrès internationaux de San-Francisco 1915.

L'Exposition universelle « Panama-Pacific International Exposition », qui aura lieu à San-Francisco en 1915, aura comme corollaire important l'organisation de nombreux congrès internationaux, de réunions de sociétés savantes et d'associations diverses. M. J. A. BARR secrétaire de la « California Teachers Association » et directeur de la « Sierra Educational News » a été chargé de la direction du Bureau concernant l'organisation de ces réunions.

On projette notamment la convocation, pour 1915, d'un *congrès international d'éducation*. Les diverses séances seront, dans la mesure du possible, groupées de façon à permettre au visiteur d'assister en un temps relativement court à toutes celles qui sont en corrélation entre elles. Les Universités de California et Stanford prêteront leur concours à l'organisation des réunions.

Le Bureau enverra des invitations aux sociétés savantes du monde entier. Il fera paraître sous peu un bref exposé des différentes branches d'activité de l'exposition et réunira également des informations complètes relativement aux hôtels et moyens de transport à l'usage des membres des sociétés qui se réuniront à San-Francisco en 1915.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. James A. BARR, 50 Main Street, San-Francisco.